

SABER RAGOUBI TUNISIE



ÉCRIRE POUR
LES DROITS
2010



AMNESTY
INTERNATIONAL

AGISSEZ

Joignez-vous aux centaines de milliers de femmes et d'hommes qui, un peu partout dans le monde, vont prendre la défense de personnes qui vivent sous la menace quotidienne d'atteintes à leurs droits fondamentaux.

**ÉCRIVEZ AU PRÉSIDENT DE LA TUNISIE ET
DEMANDEZ-LUI :**

- De commuer la condamnation à mort de Saber Ragoubi.
- De veiller à ce qu'il soit traité avec humanité en prison.
- De mettre fin à sa détention à l'isolement et de lui permettre de voir sa famille.
- D'ordonner que Saber Ragoubi et tous les hommes arrêtés en même temps que lui bénéficient d'un nouveau procès, et que tout élément de preuve obtenu au moyen de la torture ou d'autres formes de mauvais traitements soit jugé irrecevable.

Envoyez vos lettres à :

Monsieur le Président Zine el Abidine Ben Ali
Palais Présidentiel
Tunis, Tunisie

Fax : + 216 71 744 721 / 731 009

Formule d'appel : Monsieur le Président de la République,

**ADRESSEZ LE MESSAGE DE SOUTIEN SUIVANT À
SABER RAGOUBI (EN FRANÇAIS OU EN ARABE) :**

Je vous écris pour vous exprimer ma sympathie et pour vous donner du courage. Je pense à vous et milite pour que votre sentence soit commuée.

أكتب إليك كي أشد من أزرِك وأتمنّى لك الصبر
والثبات. قلوبنا معك ولن نكف عن النضال من أجل
تخفيف الحكم عليك.

Saber Ragoubi
Prison de Mornaguia
1110 Gouvernorat de Manouba
Tunisie

Amnesty International
Secrétariat international
Peter Benenson House
1 Easton Street
Londres WC1X 0DW
Royaume-Uni

www.amnesty.org
/fr/individuals-at-risk
Octobre 2010
Index : MDE 30/018/2010
French

AMNESTY
INTERNATIONAL



AGISSEZ POUR SABER RAGOUBI



© DR

Saber Ragoubi a été condamné à mort en Tunisie après avoir été reconnu coupable d'infractions liées à la sécurité nationale et au terrorisme. Il clame son innocence. Il n'a pas bénéficié d'un procès équitable et il a été déclaré coupable sur la base d'« aveux » qui, selon son témoignage, lui ont été arrachés sous la torture.

Saber Ragoubi a été arrêté en même temps que 29 autres hommes en décembre 2006, dans les environs de Soliman, une ville située à une quarantaine de kilomètres au sud de Tunis. Ils ont été inculpés d'infractions liées au terrorisme, notamment de complot en vue de renverser le gouvernement et d'appartenance à une organisation terroriste. Malgré leurs dénégations, ils ont été déclarés coupables au terme d'un procès inique. Saber Ragoubi est le seul d'entre eux à avoir été condamné à mort.

Saber Ragoubi a été appréhendé à la suite d'affrontements entre les forces de sécurité et un groupe armé. Il a indiqué à ses avocats qu'il avait été torturé dans les locaux de la Direction de la sûreté de l'État du ministère de l'Intérieur, à Tunis, puis en prison avant d'être jugé. Au cours de son procès, il a déclaré au juge : « J'ai subi une agression à l'intérieur de la prison de

Mornaguia et j'ai perdu trois de mes dents de devant. » Cependant, le tribunal n'a pas mené d'enquête en bonne et due forme sur les allégations selon lesquelles les « aveux » de Saber Ragoubi et de ses coaccusés avaient été extorqués sous la torture. Amnesty International estime que cet homme n'a pas été jugé de manière équitable, notamment parce qu'il a été condamné sur la base d'éléments que d'autres accusés et lui avaient fournis sous la torture.

La condamnation à mort de Saber Ragoubi a été confirmée par une juridiction supérieure en 2008. La Tunisie n'a procédé à aucune exécution depuis 1991, mais des condamnés à mort sont toujours incarcérés dans ce pays dans des conditions très difficiles. Saber Ragoubi est détenu à l'isolement. Il n'est autorisé ni à voir ses proches, ni à recevoir du courrier.

Le père de Saber Ragoubi a dit à Amnesty International : « On ne me permet pas de voir mon fils [...] Je voudrais lui rendre visite pour voir comment il va ». Il a ajouté qu'il était terrible pour lui d'être ainsi privé de nouvelles de son fils.